



Assemblée générale

Distr. générale
7 janvier 2019

Soixante-treizième session
Point 3 b) de l'ordre du jour

Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 17 décembre 2018

[sans renvoi à une grande commission (A/73/600)]

73/193. Pouvoirs des représentants à la soixante-treizième session de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs¹ et la recommandation qui y figure,

Approuve le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs¹.

*56^e séance plénière
17 décembre 2018*

¹ A/73/600.

